

**Séance d'information sur la protection temporaire accordée aux
dessins et modèles industriels lors de certaines expositions
internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour
la protection de la propriété industrielle**

Genève, 26 novembre 2020

INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS

établies par le Secrétariat

CHRISTOPHER CARANI



M. Christopher V. Carani est associé chez McAndrews, Held & Malloy Ltd, un cabinet d'avocats de Chicago spécialisé dans la propriété intellectuelle. Il exerce dans tous les domaines de la propriété intellectuelle, plus particulièrement le droit des dessins et modèles.

Régulièrement publié et invité à donner des conférences sur le sujet depuis plus de 20 ans, M. Carani fait autorité dans le domaine du droit des dessins et modèles. Il a une grande expérience des litiges en la matière et est intervenu dans des affaires très médiatisées devant les tribunaux de district des États-Unis d'Amérique, le Circuit fédéral, la Cour suprême des États-Unis d'Amérique et le Centre du commerce international (CCI). Certaines des entreprises les plus axées sur les dessins et modèles dans le monde, tel le premier déposant de brevets de dessins ou modèles américains, ont fait appel à sa vision stratégique pour constituer des portefeuilles de droit de dessins ou modèles optimaux. En 2019, M. Carani a figuré dans la liste IAM Strategy 300 des meilleurs stratèges mondiaux de la propriété intellectuelle. En 2018, le magazine IAM l'a désigné dans son classement IAM Patent 1000 comme l'un des plus "éminents experts américains en droit des dessins et modèles".

M. Carani est l'actuel président du comité des dessins et modèles de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI). Avant cela, il a présidé les comités chargés des droits de dessins ou modèles de l'Association américaine du droit de propriété intellectuelle (AIPLA) et de l'Association des avocats américains (ABA). Il est actuellement vice-président de la section américaine de l'AIPPI. Il exerce également à la faculté de droit de la Northwestern University où il enseigne le droit et la politique de la propriété intellectuelle en tant que professeur adjoint. Son dernier ouvrage, publié chez Wolters Kluwer N.V. et intitulé "Design Rights: Functionality and Scope of Protection", est une œuvre phare sur la question controversée et cruciale de la fonctionnalité et de l'étendue de la protection.

M. Carani est membre du Conseil consultatif des dessins et modèles de la School of The Art Institute de Chicago et ambassadeur auprès de l'Industrial Designers Society of America.

Avant de rejoindre McAndrews en 1995, M. Carani a occupé la fonction d'assistant juridique de l'honorable Rebecca R. Pallmeyer à la Cour de district des États-Unis d'Amérique pour le district nord de l'Illinois. M. Carani a obtenu un doctorat en droit à l'Université de Chicago ainsi qu'une licence en ingénierie à l'Université Marquette. Il est inscrit en tant que conseil en brevets auprès de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO).

MARCUS HÖPPERGER



Marcus Höpperger est directeur principal du département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, secteur des marques et des dessins et modèles de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Depuis son entrée en fonctions à l'OMPI, M. Höpperger a occupé divers postes dans le domaine du droit international de la propriété industrielle, notamment celui de directeur du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

Il assure actuellement le secrétariat du comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT). Parmi ses précédentes missions, on peut citer la conférence diplomatique de 2006 pour l'adoption du Traité de Singapour sur le droit des marques et la conférence diplomatique de 2015 pour l'adoption de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques.

SIMION LEVITCHI



Simion Levitchi est chef du département des marques et des dessins et modèles industriels de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République de Moldova (AGEPI), où il supervise l'examen quant au fond des demandes d'enregistrement de marques, de dessins et modèles industriels, d'appellations d'origine, et d'indications géographiques (procédures nationales et internationales) depuis 2010. Simion a occupé le poste de chef adjoint du département des marques et des dessins et modèles industriels de l'AGEPI entre 2004 et 2010, et celui de chef de la division des dessins et modèles industriels de 2001 à 2003. Il participe aussi à l'activité de la chambre de recours de l'AGEPI.

M. Levitchi représente la République de Moldova au Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) depuis 2009 et a été élu vice-président des trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarante et unième et quarante-deuxième sessions du SCT. Il a par ailleurs participé aux réunions de plusieurs groupes de travail de l'OMPI.

Avant d'intégrer l'AGEPI en 2000, M. Levitchi était chargé de cours à l'Université d'État de Moldova, où il a obtenu un doctorat en chimie. Il a participé à de nombreux cours dans le domaine des marques, des dessins et modèles industriels, des indications géographiques, ainsi

que de la gestion des actifs de propriété intellectuelle et des procédures d'arbitrage et de médiation.

M. Levitchi donne le cours "Dessins et modèles industriels" des cours de formation en propriété intellectuelle organisés par l'AGEPI pour l'obtention du titre "Conseiller en propriété intellectuelle".

MARIE PAULE RIZO



Marie Paule Rizo dirige la section des politiques et des services consultatifs en matière de législation du département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), secteur des marques et des dessins et modèles.

Mme Rizo a rejoint l'OMPI en 1997, où elle a occupé divers postes liés aux marques, aux dessins et modèles industriels et aux indications géographiques.

Elle est régulièrement invitée à donner des conférences sur le droit international des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques et est chargée de cours au Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) à Strasbourg.

Mme Rizo est diplômée en droit de l'Université de Barcelone et titulaire d'un diplôme de troisième cycle en droit de la propriété industrielle de l'Université de Strasbourg.

MAXIME VILLEMAIRE



Maxime Villemaire est analyste principal par intérim des politiques et de la législation auprès de la direction générale des marques et des dessins et modèles industriels, Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC).

M. Villemaire a rejoint la fonction publique et l'OPIC en mai 2014. Il était chargé plus précisément des questions liées aux dessins et modèles industriels et à la mise en œuvre de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels au Canada.

Dans sa fonction actuelle, le travail d'analyse de M. Villemaire porte principalement sur les politiques, la législation et les pratiques relatives au droit canadien des dessins et

modèles industriels et à l'Arrangement de La Haye. Avant de rejoindre l'OPIC, il a travaillé comme avocat pour l'Aide juridique de Montréal dans des affaires relevant du droit de la famille, du droit civil et du droit administratif.

BARBARA WEIZSÄCKER



Barbara Weizsäcker a rejoint l'Association européenne des grands centres d'exposition (EMECA pour European Major Exhibition Centres Association) en 2012 en tant que secrétaire générale et est également secrétaire générale de l'Alliance européenne de l'industrie des expositions (EEIA pour European Exhibition Industry Alliance) à Bruxelles (Belgique). Dans l'exercice de ses fonctions, elle a acquis une longue expérience en matière de sensibilisation, d'enregistrement des droits, de conflits spontanés et d'affaires relevant de l'application des droits lors de foires commerciales.

En 2001, Mme Weizsäcker a pris la direction des affaires publiques de la Messe Frankfurt (Allemagne), où elle a créé un service complet de prévention et d'application des droits intitulé "Messe Frankfurt against Copying" (MFaC), dans le but d'assurer un environnement commercial loyal et de réduire les conflits pendant les expositions. En 2007, "Messe Frankfurt against Copying" a reçu un certificat de reconnaissance du département américain des services commerciaux. Dans sa fonction actuelle, Mme Weizsäcker continue de collaborer à des initiatives de l'Union européenne touchant aux droits de propriété intellectuelle dans le cadre de la sensibilisation, des publications et des formations destinées aux petites et moyennes entreprises (PME).

Au début de sa carrière, Mme Weizsäcker a travaillé pour l'Association allemande des éditeurs et libraires – organisatrice de la Foire du livre de Francfort – et pour la Fédération européenne des libraires à Bruxelles.

Mme Weizsäcker a étudié la littérature anglaise, française et espagnole et la linguistique, ainsi que l'histoire à Fribourg-en-Brigau (Allemagne) et à Madrid (Espagne). Elle s'est spécialisée dans les études sur l'Union européenne à Paris (France).

TIM WERNER



Tim Werner est juge auprès du district du tribunal régional de Coblenche (Allemagne).

Depuis son entrée en fonction à ce poste en 2017, il traite des affaires relevant du droit de la responsabilité médicale et publique ainsi que du droit de la famille et des faillites.

Depuis mars 2019, il est détaché auprès du Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs à Berlin, où il œuvre à la division spécialisée dans le droit des marques et des dessins et modèles et la loi sur la concurrence déloyale et le piratage des produits.

Dans sa fonction actuelle, il est responsable du droit des marques et des dessins et modèles et est chargé du suivi du comité permanent des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) et du comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de l'OMPI.

[Fin du document]